



## Syndic ripoux à qui s'adresser?

Par **marina**, le **20/08/2009** à **16:25**

Bonjour,  
J'habite dans une copropriété habitée par des personnes âgées, des propriétaires à l'étranger (donc pas très regardants sur la gestion des comptes) et une grande part de millièmes détenus par un hôtelier qui a vendu les chambres en résidence service (sans que le notaire avertisse le syndic de ces ventes individuelles) et qui laisse une belle "ardoise" de charges impayées (+ de 70.000 euros) + des travaux sans devis comparatifs etc etc  
Bref, un embroglio juridique où tout le monde se renvoie la responsabilité.  
En plus, les charges sont astronomiques et rendent ces appartements impossibles à louer ou à vendre (300 euros/mois de charges pour un 3 pièces de 68 m²).  
Je sais qu'il y a la possibilité de demander l'accès à la comptabilité, mais je ne suis pas experte et seule une personne connaissant parfaitement la gestion pourrait déceler les anomalies ou plus !  
À qui s'adresser ??  
Merci par avance à qui voudra bien me renseigner

Par **jeetendra**, le **20/08/2009** à **17:19**

UDAF des Alpes-Maritimes  
15, rue Albert  
06047 NICE Cedex 1  
Tél. : 04 92 47 81 00  
Fax : 04 92 47 81 01  
A.D.E.C.O - C.L.C.V. 06  
Association des Copropriétaires - Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie des Alpes Maritimes.  
Maison des Associations. 288 chemin de St Claude - 06600 Antibes.  
Permanences : Lundi : 14 H / 17 H (Copropriété)  
Adresse Postale : Salle des Associations - cours Massena - 06600 Antibes.  
Contact téléphonique les lundi, mercredi et vendredi : 10 H / 12 H - Tel : 06.87.96.39.86.  
UFC-QUE CHOISIR 06  
Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir des Alpes Maritimes.  
Maison des Associations, 9 rue Louis Braille - 06400 Cannes.  
Tél : 04 93 62 43 72 - Fax : 04 93 62 23 75 (siège Nice)  
Permanences : les 2ème et 4ème mardi du mois 9H/12H, sur RDV.  
Bonjour,

contactez l'une de ses 3 Associations, ils vous aideront à trouver une solution à votre problème, courage à vous, cordialement